

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.496.2010.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CACAO, 2010

GENÈVE, 25 JUIN 2010

OUVERTURE À LA SIGNATURE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'Accord susmentionné a été adopté le 25 juin 2010 à Genève lors de la 4<sup>ème</sup> réunion plénière de la Conférence des Nations Unies de 2010 sur le cacao.

Conformément à son article 53, l'Accord sera ouvert à la signature au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 30 septembre 2012, par les parties à l'Accord de 2001 sur le cacao et par les Gouvernements invités à la Conférence des Nations Unies sur le cacao, 2010.

Des exemplaires certifiés conformes de l'Accord, dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont en cours de préparation. Ils seront diffusés à tous les États dès que possible.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de Gouvernement ou les Ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer un traité doivent être munis des pleins pouvoirs requis, délivrés et signés par l'une de ces autorités mentionnées ci-dessus, qui autorisent expressément un représentant nommé à signer un traité spécifié. Les pleins pouvoirs sont différents des lettres de créances. Les lettres de créances ne constituent pas, à elles seules, une autorisation à l'effet de signer un traité.

Le Secrétaire général serait très obligé si les États souhaitant signer l'Accord pouvaient notifier et fournir à l'avance une copie des pleins pouvoirs requis, le cas échéant, à la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, 380 Madison Avenue, New York (téléphone : (212) 963-5047, télécopie : (212) 963-3693, courrier électronique : [depositarycn@un.org](mailto:depositarycn@un.org)).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse <http://treaties.un.org>.

Pour plus d'information concernant les pleins pouvoirs, on peut se reporter au *Manuel des traités* sur le site Web du Recueil des Traités des Nations Unies, qui peut être consulté à l'adresse ci-après : [http://treaties.un.org/Pages/Publications.aspx?pathpub=Publication/TH/Page1\\_fr.xml&clang=fr](http://treaties.un.org/Pages/Publications.aspx?pathpub=Publication/TH/Page1_fr.xml&clang=fr)

Le 12 août 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JGW', written in a cursive style.

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Service automatisé d'abonnement aux CN", qui est également disponible à l'adresse <http://treaties.un.org>.